

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2023

Aménagement entrée nord du Bourg – Convention de transfert temporaire de maîtrise d’ouvrage avec la Région : le conseil approuve le projet de convention présenté.

Mise à jour du Plan communal de sauvegarde : le conseil approuve le plan communal de sauvegarde communal.

Aménagement de la Place du Vallat – approbation du lot menuiserie-serrurerie : le conseil approuve l’offre de l’entreprise CHABANON.

Aménagement du parking de stationnement des transports scolaires – Collège Laurent Eynac : le conseil approuve donc le plan d’aménagement présenté.

Convention de transfert des voiries départementales à la commune : le conseil autorise Mr le Maire à signer la convention de transfert présentée.

Concours communal Maisons fleuries – composition du jury de concours : le conseil décide de nommer 5 membres.

Motion AMRF 43 : le conseil approuve la motion présentée

Financement poste Chef de projet – Petites Villes de Demain : le conseil autorise Mr le Maire à déposer une demande de subvention.

Aménagement d’une réserve à incendie au Fraysse – acquisition de terrain : le conseil approuve l’acquisition d’une parcelle de 154 m² afin de pouvoir y implanter la future réserve à incendie.

Acquisition de terrain rue Calveyrade : le conseil municipal approuve l’acquisition d’une parcelle.

Prochain Conseil Municipal le mercredi 30 août à 20 heures.